



HÉRITAGE FAUNE

La **fondation** de la Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Assemblée générale annuelle

Vendredi **17 avril 2015**
Manoir St-Sauveur

162, rue du Brome
Saint-Augustin-de-Desmaures
(Québec) G3A 2P5

Sans frais : 1 888 LAFANE
Téléphone : 418 878-8901
Télécopieur : 418 878-8980





RAPPORT DU PRÉSIDENT *Assemblée générale annuelle*

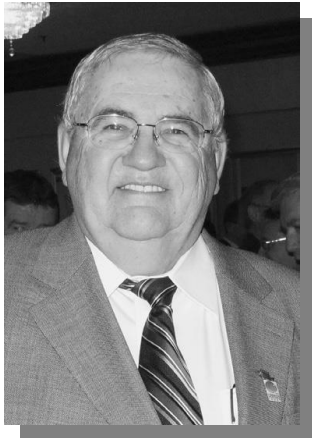
Vendredi 17 avril 2015
Manoir Saint-Sauveur

Table des matières

	Page
Mot du président	2
1. Les activités de financement	3
1.1 <i>Le souper-bénéfice</i>	3
1.2 <i>L'encan lors du banquet du congrès de la Fédération</i>	3
1.3 <i>La campagne de sollicitation par lettre</i>	4
1.4 <i>Inauguration et campagne de financement du Boisé héritage faune</i>	4
1.5 <i>Outils Web de communication d'Héritage faune</i>	5
1.6 <i>Membership individuel de la FédéCP</i>	5
1.7 <i>Les placements d'Héritage faune</i>	5
1.8 <i>Transfert de Sécurité nature</i>	5
2. Subventions et bourses	5
2.1 <i>Espèces fauniques naturalisées et antiquités de chasse et de pêche</i>	5
2.2 <i>Les programmes de bourses, aides financières et subventions</i>	6
2.2.1 <i>Programme d'aménagement/d'acquisition d'habitats fauniques</i>	7
2.2.2 <i>« Mini » projets fauniques</i>	7
2.2.3 <i>Bourses « relève »</i>	7
2.2.4 <i>Bourse Aurèle-Blais</i>	8
2.2.5 <i>Les régionales de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs</i>	8
2.2.6 <i>Autres subventions</i>	8
3. Héritage faune au service des associations	10
4. L'avenir d'Héritage faune	10



MOT DU PRÉSIDENT



Mesdames,
Messieurs,

Cette année marque la cinquième année de mon engagement à titre de président bénévole d'Héritage faune. J'ai le plaisir de vous faire part des réalisations de la fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP), Héritage faune.

Tout d'abord, j'aimerais vous présenter les membres actuels du conseil d'administration ainsi que le directeur général et le coordonnateur.

- Jean-Claude Mercier (président);
- Pierre Latraverse (membre désigné);
- Christian Sénéchal (trésorier);
- Hugues Sansregret (membre coopté);
- Yves Lachapelle (membre élu);
- Alain Poitras (membre coopté);
- Yves Watier (membre élu);
- Alain Cossette (directeur général);
- Pascal Alarie (coordonnateur).

Je tiens à souligner l'implication de monsieur Guy Vézina à titre de secrétaire-trésorier jusqu'en février 2015.

Le présent rapport dresse un portrait des résultats, des diverses activités de financement ainsi que des programmes d'aides financières offerts par Héritage faune au cours de l'année 2014. Fidèle à sa mission et à ses objectifs, la fondation continue son action auprès des associations de chasseurs et de pêcheurs de la FédéCP en investissant dans la conservation, la restauration et la mise en valeur de la faune et de ses habitats fauniques, de même que dans la promotion de la relève des chasseurs et pêcheurs dans toutes les régions du Québec.

Ce rapport illustre également la façon dont Héritage faune soutient les associations de la FédéCP.

Jean-Claude Mercier
Président



1. LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

1.1 Le souper-bénéfice

En 2014, Héritage faune a tenu son 15^e souper-bénéfice au profit de la relève de la chasse et de la pêche, à l'Hôtel Plaza Québec et a reçu près de 400 amis et partisans. Sous la présidence d'honneur de M. Yves Watier, vice-président développement des affaires et mise en marché de La Capitale assurances générales, le souper-bénéfice a permis d'amasser un montant total de plus de 85 000 \$.

Cette activité de financement doit également son succès aux commanditaires et à leur généreuse contribution. Plus de 100 articles ont été vendus grâce aux encans prestigieux, secrets et silencieux lors de la soirée, et plusieurs cadeaux ont été remis en prix de présence ou en tirage au sort.

Chaque année, et depuis 15 ans maintenant, les profits réalisés sont distribués par l'entremise du programme de Bourses « relève » d'Héritage faune. Ce programme est consacré aux associations membres de la FédéCP.

Par ailleurs, le 16^e souper-bénéfice se tiendra le 20 novembre 2015, de nouveau à l'Hôtel Plaza de Québec. Le président d'honneur sera M. Mario Bilodeau, entrepreneur et propriétaire de l'entreprise Bilodeau dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean. Cette année encore, la soirée sera animée d'encans silencieux ainsi que de nombreux tirages et de prix de présence. Une invitation a été lancée aux membres des conseils d'administration d'Héritage faune, de Sécurité nature et de la FédéCP, afin de solliciter leur aide pour trouver des commanditaires et vendre des billets pour le prochain souper. La participation de tous les membres est nécessaire au succès de l'activité.

1.2 L'encan lors du banquet du congrès de la Fédération

L'encan mis de l'avant par Héritage faune lors du banquet au congrès 2014 de la FédéCP a permis de récolter un montant de 4 440 \$. La qualité des articles à l'encan et l'œil averti des amateurs de la nature présents lors de cette soirée ont contribué à sa réussite. Nous ne pouvons passer sous silence la générosité de nos commanditaires. L'argent recueilli a été investi dans les programmes d'aides financières de la fondation.

Encore cette année, vous aurez l'occasion de participer à cette activité lors du banquet. Nous vous invitons à miser généreusement pour ainsi soutenir notre mission et les objectifs que vous avez à cœur.



1.3 La campagne de sollicitation par lettre

Héritage faune a réitéré en 2014 sa campagne de sollicitation par lettre visant à obtenir des dons en argent de la part des chasseurs, des pêcheurs, ainsi que des amateurs de la faune et de la nature.

La fondation a envoyé 4 649 lettres personnalisées à différents segments de notre clientèle. Ces activités ont généré un revenu total de 19 926 \$ et ont permis, une fois de plus, de consolider les tendances et les profils des donateurs afin de mieux orienter nos prochaines stratégies de sollicitation.

Nous vous encourageons à contribuer ponctuellement et/ou mensuellement à la mission et aux objectifs de la fondation et d'en parler à votre entourage. Ces dons vous vaudront un reçu pour vos déductions d'impôt à la juste valeur marchande de la donation. Si c'est votre préférence, vos dons peuvent aussi être faits en ligne : www.jedonneenligne.org/heritagefaune.

1.4 Inauguration et campagne de financement du Boisé héritage faune

Le 11 avril 2014 a marqué l'inauguration officielle du Boisé héritage faune. Cette oasis dans la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, où s'assoit le siège social de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP), est le résultat de nombreux efforts. Lors de l'inauguration, le pêcheur sportif Cyril Chauquet était présent afin d'appuyer le projet de l'organisation et de rencontrer ses admirateurs.

Trois ans et deux campagnes de financement plus tard, ce terrain de cinq hectares voué autrefois à un avenir de constructions immobilières est maintenant un espace boisé dont tous peuvent profiter gratuitement.

La réhabilitation du site, un kilomètre de sentiers pédestres, deux étangs aménagés, une trentaine de panneaux d'interprétation, un pavillon d'accueil en forme de dindon sauvage, un stationnement, et plus encore garnissent cet espace vert au plus grand bonheur des promeneurs.

La campagne de financement pour le Boisé héritage faune amorcée en 2010 s'est étalée en 2014 et à terme, ce sont plus de 850 000 \$ des 900 000 \$ requis qui ont été amassés. Les entreprises, associations membres de la FédéCP, les bénévoles et citoyens du Québec ont eu l'occasion de participer à un projet unique pour mettre en valeur, restaurer et rendre accessible le site situé à Saint-Augustin-de-Desmaures.



1.5 Outils Web de communication d'Héritage faune

Au cours de l'année 2014, Héritage faune a poursuivi ses envois d'infolettres. Cette approche communicationnelle est une façon plus conviviale d'intervenir auprès des clientèles et permet de diminuer les coûts associés à la papeterie et aux frais de poste, d'informer adéquatement les clientèles sur les activités et d'élargir la banque de donateurs potentiels. On peut s'inscrire facilement par l'entremise du site Internet de la FédéCP et/ou en s'inscrivant au Mentorat chasse, pêche, piégeage.

1.6 Membership individuel de la FédéCP

Pour chaque adhésion individuelle, la FédéCP verse un montant de deux dollars à Héritage faune, ce qui augmente notre capacité à financer plus d'activités sur le terrain.

1.7 Les placements d'Héritage faune

La fondation a obtenu, cette année, des rendements intéressants dans le marché actuel. En fait, ces résultats sont le fruit de la gestion sécuritaire de nos fonds conformément à la politique de placements de la fondation, soit diversification et placements garantis. Afin de respecter les politiques d'investissements, nous avons placé ces fonds dans les marchés obligataires.

1.8 Transfert de Sécurité nature

Sécurité nature a transféré, de manière exceptionnelle pour l'année financière 2014, un montant de 150 000 \$ à Héritage faune afin d'offrir une meilleure souplesse pour ses budgets futurs. En effet, Héritage faune a observé au cours des dernières années une augmentation constante dans les demandes de subventions et de bourses. Cet apport supplémentaire permettra de soutenir davantage de projets déposés de la part des associations membres de la FédéCP.

2. SUBVENTIONS ET BOURSES

2.1 Espèces fauniques naturalisées et antiquités de chasse et de pêche

Au cours de l'année 2014, Héritage faune a invité les chasseurs, les pêcheurs et les collectionneurs à faire des dons d'espèces fauniques naturalisées, d'appellants de chasse, de livres de référence et d'antiquités de chasse et de pêche. Par cette opération, la fondation a reçu des dons totalisant un montant de 67 074 \$. Mentionnons particulièrement le don d'une importante collection de livres au sujet des oiseaux de M. Serge Dulac de la région de la Mauricie d'une valeur d'environ 10 000 \$.



Ces objets se retrouveront en grande partie dans les armoires vitrées, dans les couloirs du bâtiment, dans la salle d'exposition permanente du siège social, dans la salle d'entreposage et dans la salle de classe ayant une exposition permanente sur le piégeage. Ainsi, ces dons nous permettront d'améliorer nos capacités d'éducation au monde de la faune, de la chasse et de la pêche. Les personnes qui ont répondu à l'appel de la fondation recevront un reçu d'impôt officiel pour la juste valeur marchande de leur don.

En 2015, nous souhaitons toujours obtenir des espèces fauniques naturalisées et des antiquités de chasse et de pêche. Toutefois, nous serons plus sélectifs et demandons aux donateurs de s'informer auprès des responsables de la fondation pour vérifier la recevabilité des dons. Voici la liste des espèces manquantes :

Mammifères :

- *Rat musqué*
- *Renard roux, argenté et croisé*
- *Coyote*
- *Moufette*
- *Écureuil roux, noir et gris*
- *Tamias rayé (suisse)*

Poissons :

- *Truite arc-en-ciel et brune*
- *Doré noir*
- *Esturgeon*
- *Achigan à grande bouche*
- *Omble chevalier*
- *Brochet maillé*

2.2 Les programmes de bourses, aides financières et subventions

Héritage faune a octroyé, en 2014, un montant total de 269 749 \$ en bourses et en subventions à différentes associations membres de chasseurs et de pêcheurs.

Voici un bref aperçu des différents programmes de subventions et des montants qui ont été attribués au cours de l'année :



2.2.1 Programme d'aménagement/d'acquisition d'habitats fauniques

La fondation a reçu en 2014 plusieurs demandes d'aide financière dans le cadre du programme d'aménagement/d'acquisition d'habitats fauniques. Au total, treize (13) projets ont été soutenus financièrement par Héritage faune, représentant une somme totale de 38 000 \$. Même si les projets sélectionnés touchaient plusieurs domaines, la majorité de ceux-ci visaient l'amélioration des habitats aquatiques.

Mentionnons que dans le cadre de ce programme, le projet d'acquisition de connaissances des habitats vitaux pour le bar rayé dans le fleuve Saint-Laurent a été soutenu à la hauteur d'un montant de 5 000 \$ et que la fondation a décidé d'investir le même montant en 2015. D'ailleurs, pour aider Héritage faune à financer ce type d'initiative, nous vous invitons à participer et à vous sensibiliser à la cause de la campagne de financement dédiée au bar rayé en 2015.

2.2.2 « Mini » projets fauniques

Ce programme offre aux associations, qui ont réalisé de petits projets fauniques au cours de l'année, la chance de se voir rembourser une partie de leurs dépenses. Par exemple, un réseau de nichoirs, une passe migratoire pour les poissons, un mini incubateur pour la truite ou le nettoyage des berges sont tous considérés comme des « mini » projets fauniques. Pour être éligible au programme, il suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la FédéCP et un tirage aléatoire est effectué pour sélectionner cinq (5) projets qui recevront chacun une bourse de 500 \$. En 2014, un montant total de 2 500 \$ a été distribué.

2.2.3 Bourses « relève »

Le programme de bourses « relève » constitue à l'heure actuelle le programme le plus sollicité de la fondation. Il est financé en grande partie grâce à la générosité des commanditaires et des convives qui participent au souper-bénéfice d'Héritage faune. En 2014, 99 initiatives ont été mises de l'avant pour un montant de 94 000 \$ distribué aux associations membres de la FédéCP qui ont fait des demandes. Parmi les projets sélectionnés, 57 concernaient des activités de pêche, tandis que 42 touchaient la chasse, des activités de tir à l'arc ou à la carabine. Par ces contributions, Héritage faune encourage et stimule les associations membres de la FédéCP à développer, pour les jeunes, les femmes ou les non-initiés, des activités d'initiation à la chasse et à la pêche sur le terrain.

Au cours des 15 dernières années, près de 912 620 \$ ont été investis par Héritage faune dans 1028 projets pour soutenir les associations membres de la FédéCP dans leurs démarches de promotion afin de favoriser la relève de la chasse et de la pêche.



Nouveauté en 2015

Cette troisième catégorie du programme de bourses « Relève » a pour objectif de mettre en valeur la chasse au dindon sauvage au Québec. Pour ce volet, l'argent disponible provient du *Fonds dindon sauvage*, une enveloppe financière alimentée par le séminaire Biologie, chasse et aménagement du dindon sauvage au Québec (formation obligatoire pour quiconque voulant chasser le dindon au Québec).

2.2.4 Bourse Aurèle-Blais

Ce programme s'adresse aux étudiants universitaires de deuxième cycle. Il vise à encourager des projets de recherche qui ont comme objectif l'amélioration des populations de la faune terrestre ou aquatique et qui représentent un intérêt pour les membres de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs. Pour l'année 2014, nous avons reçu uniquement un projet qui a été retenu.

Le conseil d'administration a accepté d'octroyer une bourse de 2 000 \$ à monsieur Maxime Larouche au projet intitulé « Utilisation de l'hameçon cercle et réduction de la mortalité lors de la remise à l'eau sans impacter le succès de pêche chez l'omble de fontaine et le touladi ».

2.2.5 Les régionales de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

Les régionales de la FédéCP ont investi, cette année encore, temps et argent dans leur milieu. Ce sont concrètement 30 116 \$ qui ont été investis dans 37 projets. Les régionales de la FédéCP ont ainsi pu joindre leurs associations par l'entremise de visites ou encore par l'organisation d'activités spéciales. Les principaux champs d'intervention des projets sont la communication, la sensibilisation ainsi que la représentation des activités de la FédéCP dans différents dossiers. Il faut mentionner que les actions entreprises sont réalisées partout dans les régions du Québec et visent à promouvoir les intérêts des pêcheurs et des chasseurs.

2.2.6 Autres subventions

Habitat Faunique Canada

Initiation de la relève à la sauvagine

Habitat faunique Canada (HFC) a octroyé un financement de 15 000 \$ à Héritage faune par l'entremise de son programme de réseautage lié à la conservation afin de soutenir plus adéquatement sept (7) initiatives éducatives de relève liées à la sauvagine.



Ce financement a donc permis aux associations d'obtenir un financement complémentaire afin de mettre en œuvre les différentes étapes dans leur projet pour bien présenter et mettre en valeur les différentes facettes de la chasse à la sauvagine. C'est concrètement 112 personnes initiées encadrées par 91 dynamiques bénévoles. De plus, chacun des participants a reçu une casquette à l'effigie de HFC et de la FédéCP ainsi qu'une tuque avec un cache-cou de couleur camouflage.

Par ailleurs, il est à noter que dans le cadre du programme de soutien aux jeunes sauvaginaires, Héritage faune, en collaboration avec Canards Illimités Canada (CIC), a distribué près de 112 trousse pédagogiques à de nouveaux initiés à la chasse à la sauvagine, inscrits aux journées de relève, et ce, pour une septième année consécutive.

Cette trousse a pour objectif de faciliter la découverte de de la chasse à la sauvagine auprès des jeunes de 12 à 17 ans et comprend divers documents et articles éducatifs, dont :

- un « Guide pour les jeunes sauvaginaires », publié par CIC;
- un guide et une affiche d'identification de la sauvagine;
- un guide de la faune et de la flore des marais;
- un exemplaire de la revue Info-Cannetons, la publication jeunesse de CIC;
- un exemplaire du numéro spécial de la revue Conservationniste sur la chasse à la sauvagine;
- un appeau à sauvagine;
- une adhésion au programme Aile verte de CIC.

Fondation de la faune du Québec

Relève à la chasse

La Fondation de la faune du Québec a octroyé un montant de 13 250 \$ afin de soutenir financièrement Héritage faune dans la promotion de ses activités d'initiation à la chasse. En effet, en 2014, 42 initiatives ont été mises de l'avant afin de favoriser le développement et le renouvellement de la clientèle des activités de chasse à travers les régions du Québec. Cette aide financière vient donc soutenir la fondation puisque d'année en année la demande auprès de ce populaire programme est en croissance.

Fonds dindon sauvage

Par l'entremise du Fonds dindon sauvage, un montant de près de 74 883 \$ a été utilisé afin de réaliser des travaux de mise en valeur et de recherche sur l'espèce.

Tout d'abord, une bonne partie des sommes a été utilisée à la construction et l'aménagement général d'un pavillon d'accueil en forme de dindon sauvage sur le site du Boisé héritage faune.



Cette infrastructure d'accueil permet de faciliter la réception des clientèles et ainsi mettre en valeur certaines facettes du dindon sauvage.

Le pavillon accueille une cinquantaine de personnes et permet une expérience éducative par l'entremise de thématiques d'interprétation. Ces dernières ont été développées en partie sur la mise en valeur de l'espèce, la consolidation de la population au Québec ainsi que de la chasse et sa valeur économique.

Par ailleurs, un document produit par la firme Ambioterra intitulé « *Guide d'aménagement de l'habitat du dindon sauvage* » est disponible sur le site Internet de la FédéCP pour les associations et individus désirant s'impliquer et faire l'aménagement de certains territoires en vue de bonifier certaines composantes de l'habitat du dindon sauvage.

En outre, en 2015, les associations pourront se prévaloir une aide financière supplémentaire afin de mettre en valeur la chasse et l'habitat du dindon sauvage au Québec par le biais du programme de bourse Relève ou du programme sur l'aménagement de l'habitat du dindon sauvage.

Rappelons que cette enveloppe financière est alimentée par le séminaire *Biologie, chasse et aménagement du dindon sauvage au Québec*, la formation obligatoire pour quiconque voulant chasser le dindon au Québec.

3. HÉRITAGE FAUNE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

En 2014, la fondation a offert aux associations membres de la Fédération une aide technique, un encadrement et des conseils pratiques dans la recherche de financement pour réaliser des projets dans leur région. De plus, elle s'est engagée à les soutenir financièrement et à les sensibiliser à l'importance de réaliser des projets de relève et d'aménagement faunique dans les régions du Québec.

4. L'AVENIR D'HÉRITAGE FAUNE

Héritage faune suscite un intérêt croissant dans le monde de la faune et reçoit de plus en plus de demandes d'aide financière. Elle soutiendra, encore cette année, les efforts de financement des membres de la FédéCP.

Notre avenir et notre capacité à atteindre nos buts et nos objectifs dépendent de votre soutien et de votre générosité. Vous pouvez aussi apporter votre aide en communiquant à vos collègues chasseurs, pêcheurs et amateurs de la nature, l'intérêt que vous portez pour votre fondation et ses réalisations.



En espérant que ce rapport répondra à vos attentes, je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très agréable année, forte de ce plaisir unique que seules la chasse et la pêche peuvent nous procurer.

Jean-Claude Mercier
Président

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.